

POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation - Alerte orange et Seuil d'Alerte (Alerte Rouge)

Communiqué du: 12/08/2013 7h00

Observations: **Samedi 10 et Dimanche 11 août 2013**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation - Alerte orange et seuil d'alerte (Alerte Rouge)

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré durant la journée du 9 et du 10 août 2013 plusieurs élévations des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air 'PM10'.

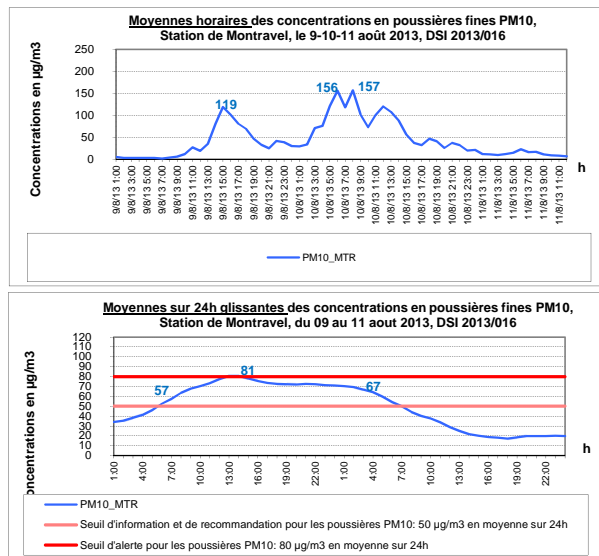
Des concentrations très élevées liées à l'activité industrielle ont été mesurées dans le secteur de Montravel entre 14h et 18h le 9 août puis à partir de 3h le 10 août.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air **en moyenne sur 24 heures**), a été dépassé le 10 août à 6h, avec une valeur de 52 µg/m³.

Le seuil d'alerte (80 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été atteint à 13h pour être levé à 15h du 10 août.

La fin du dépassement du seuil d'information et de recommandation était effective le 11 août à 8h.

Zones concernées	Montravel, quartiers situés à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	Seuil d'information : 52 µg/m ³ en moyenne entre les 9 et 10/08/2013 à 6h. Seuil d'alerte : 81 µg/m ³ en moyenne entre les 9 et 10/08/2013 à 13h.
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	Seuil d'information : 44 µg/m ³ en moyenne entre le 10 et le 11 août à 8h Seuil d'alerte : 78 µg/m ³ en moyenne entre les 9 et 10/08/2013 à 15h.
Nombre de dépassements	2 dépassements du seuil d'information 1 dépassement du seuil d'alerte
Moyenne maximale sur 24h glissantes	81 µg/m ³ , entre les 9 et 10/08/2013 à 13h
Moyennes journalières	71 µg/m ³ la journée du 10/08/2013



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents forts de 26 à 12 kt, majoritairement de secteur Ouest-Sud/Ouest ont été observés le 9-10 août. Ces conditions favorisent la dispersion des poussières fines PM10 d'origine industrielle (Doniambo) vers Montravel.

Les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrant des phénomènes de combustion.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil dépassé:

Il est préconisé de :

- pour les enfants de moins de six ans : ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades et les activités à l'extérieur;
- pour les enfants de six à quinze ans : ne pas modifier les déplacements habituels mais éviter les activités à l'extérieur, privilégier à l'intérieur des locaux les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible et reporter toute compétition sportive qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux ;
- pour les parents et tous les personnels s'occupant d'enfants: être vigilant vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et prendre un avis médical si nécessaire;
- pour les adolescents et les adultes: ne pas modifier les déplacements prévus mais éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur ; déplacer dans la mesure du possible, les compétitions sportives prévues à l'extérieur ;
- pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure